

Correction de la colle choisie comme modèle

I Analyse du texte

Thème : la carte d'identité et son histoire

Thèse : l'idée de la carte d'identité naît de la méfiance et de la discrimination de certaines populations (origine honteuse d'où un ton polémique à la fin du texte) (dernier §).

Structure du texte

1. l. 1. à 17 (3^{ers} §) : qu'est-ce que la carte d'identité ? Elle est le double de l'homme et inversement.
2. l. 18 à 36 (§ 4 et 5) : les origines historiques de la carte d'identité (fil chronologique). Un objet né de la peur et de la discrimination.
3. l. 37 à 44 (dernier §) : naissance de la carte d'identité pour tous

Présentation

1. Remarquer l'anaphore qui commence le 1^{er} et le 2^e §.
§ 1 : accumuler des informations et des « signes » sur l'individu
§ 2 : restriction annoncée par le « cependant », pas de carte universelle, en tout cas en France, qui concentrerait toutes les données. Première thèse : « L'émergence de la carte d'identité n'est donc pas anodine. »
§ 3 : lien étroit entre l'individu et sa carte d'identité et métaphore : « double », « original »
2. Point de vue chronologique : quête des origines. Différentes étapes d'identification (à citer) de populations jugées dangereuses.
Stigmatisation des populations dangereuses (énumération l. 26) et répétitions de « identité », « identifier » et « identifiants » : obsession du contrôle.
3. Métaphore : naissance de la carte d'identité + champ lexical de la violence et dénonciation de cette origine honteuse de la carte d'identité. La thèse se trouve donc à la fin du texte.

II Développement personnel

Introduction : « la carte d'identité est plus proche de la personne, lui collant à la peau » (métaphore qui révèle le lien très fort entre le papier et l'individu, mode de définition de l'identité.)

Notre identité est-elle immuable ? (définition des termes et annonce du plan)

I Ce que je suis n'est pas susceptible de changer

1. Mon identité est d'abord sociale
 - Je me définis par mon prénom et mon nom (les premiers noms de famille ont été donnés en lien avec un métier, un lieu, une lignée noble, etc.), ma date de naissance, le lieu de ma naissance, etc. Exemple d'Ulysse dans *L'Odyssée* : « Je suis Ulysse, fils de Laerte... »
 - Ne pas avoir de papier aujourd'hui est extrêmement discriminant et signe de mort sociale et de danger. Mon identité se reflète aussi dans ma signature, qui doit dès 18 ans être immuable. Exemples des sans-papier.

2. Mon identité est aussi biologique

- Chaque individu est constitué par une double hélice d'ADN qui est unique et qui est ma carte d'identité biologique, et une carte infalsifiable. C'est pourquoi l'ADN est autant utilisé en criminologie. Seule exception à la règle : les vrais jumeaux (homozygotes) qui ont le même ADN.
- Mon corps est par conséquent unique, ses proportions, ses organes, etc. (*Réparer les vivants*)

3. Cette notion d'identité émerge au XIX^e siècle

- Notion qui apparaît au début du XIX^e siècle avec le romantisme qui exalte le « moi ». « Le Lac » de Lamartine.
- Aujourd'hui cette notion d'identité est au plus haut point parce que l'individu prime sur le groupe et parce que le narcissisme semble naturel. Exemple du selfie.

II Mais mon identité peut aussi évoluer et être modifiée

1. L'état-civil

- Autrefois seul l'état civil des femmes changeait quand elles se mariaient, et elles adoptaient généralement le nom de leur mari tandis que les enfants recevaient le nom du père. Or depuis 2000 de plus en plus de couples accolent leurs deux noms et depuis 2022 les enfants ont le choix de leur nom (branche maternelle ou paternelle). Exemple : scandale de George Sand, alias Aurore Dupin
- Depuis le Code civil créé par Napoléon en 1804, le changement de nom est autorisé si « l'intérêt en est jugé légitime ».
- Changement de nom autorisé pour les personnes transgenres en France depuis 1992 et une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme, qui a fait jurisprudence.

2. Je suis qui je souhaite être

Théorie existentialiste de Sartre : je suis ce que je choisis d'être, j'ai la liberté et la possibilité de changer mes actes, mon lieu de vie, ma profession pour échapper à tout déterminisme.

Je peux donc évoluer dans le temps et mon identité peut changer elle aussi.

Exemple d'A. Camus, le grand rival de Sartre, qui a choisi une destinée à mille lieues de ses origines sociales.

3. Mon identité sociale peut évoluer

- Aujourd'hui où mon travail me définit, je peux en changer, reprendre des études, monter ma société, etc. exemple de Laclos, officier et écrivain.
- Cas des transfuges de classe étudiés par la sociologie et exemples d'Annie Ernaux ou Édouard Louis.

Conclusion : mon identité n'est donc pas immuable d'autant que mon être peut changer au gré de mes états d'âme, je ne suis jamais vraiment le ou la même.